



# BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES EN RHÔNE-ALPES

DES ACTEURS CULTURELS AU SERVICE DE LA POPULATION



Étude conduite par l'Agence Rhône-Alpes  
pour le livre et la documentation (ARALD),  
la Direction régionale des affaires culturelles,  
la Région Rhône-Alpes  
et la Bibliothèque municipale de Lyon



# BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES EN RHÔNE-ALPES

DES ACTEURS CULTURELS AU SERVICE DE LA POPULATION

---

Étude rédigée par Bertrand Calenge  
(Bibliothèque municipale de Lyon)

avec le concours de Marine Manoha  
(stagiaire à la Bibliothèque municipale de Lyon)

Cartes de Frédéric Lamantia  
(Université Jean Moulin Lyon 3)

## SOMMAIRE

**AVANT-PROPOS** de Richard Lagrange,  
Directeur régional des affaires culturelles de Rhône-Alpes ..... p. 6

**AVANT-PROPOS** de Jean-Jack Queyranne,  
Président de la Région Rhône-Alpes ..... p. 7

**INTRODUCTION** de Geneviève Dalbin,  
Directrice de l'ARALD ..... p. 8

### MÉTHODOLOGIE ET GUIDE DE LECTURE

Les objectifs de l'enquête ..... p. 9  
 Les acteurs de l'enquête ..... p. 9  
 Le corpus des bibliothèques ..... p. 10  
 Définition de l'enquête ..... p. 13  
 Le traitement des données ..... p. 13  
 Lectures de l'étude ..... p. 14

### BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES ET INTERCOMMUNALES EN RHÔNE-ALPES : MOYENS ET RESSOURCES

La carte des bibliothèques ..... p. 16  
 Les visages de l'intercommunalité ..... p. 17  
 Bâtiments, locaux et équipements matériels ..... p. 19  
 Les collections des bibliothèques ..... p. 20  
 Les personnels ..... p. 22  
 Les acquisitions documentaires ..... p. 23  
 Autres dépenses ..... p. 24

### DES SERVICES À L'ÉCOUTE DE LA POPULATION

#### QUELLE ACCESSIBILITÉ ?

Les heures d'ouverture ..... p. 26  
 L'accessibilité des catalogues ..... p. 26

#### LA VARIÉTÉ DES SERVICES À LA POPULATION

Les services associés à la consultation et à l'emprunt ..... p. 27  
 Les services d'information ..... p. 27  
 Les services aux personnes handicapées ou empêchées ..... p. 29

## **BIBLIOTHÈQUES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION AU SERVICE DU PUBLIC**

L'accès public à Internet	p. 31
Les espaces multimédias	p. 33
Présence des bibliothèques sur Internet	p. 35

## **LES BIBLIOTHÈQUES, ACTEURS DE LA FORMATION**

Formation des enfants et des jeunes	p. 37
Formation des adultes	p. 38

## **POPULATION INSCRITE ET PRÊTS**

La population inscrite dans les bibliothèques	p. 38
Des conditions d'emprunt très variées	p. 39
Plus de 23 millions de documents prêtés	p. 40

## **LES BIBLIOTHÈQUES, DES ACTEURS CULTURELS EN RHÔNE-ALPES**

Quantifier les actions culturelles des bibliothèques ?	p. 43
--	-------

## **PANORAMA DES THÉMATIQUES ABORDÉES**

Questions de société	p. 45
La littérature et l'édition	p. 46
La découverte du monde	p. 47
La musique	p. 48
Le cinéma et la photographie	p. 50
Le patrimoine naturel et historique	p. 51
2003 : Année de l'Algérie	p. 52

## **CONTEXTES ET PROJETS AUTOUR DES MANIFESTATIONS CULTURELLES**

Les opérations nationales	p. 54
Les opérations régionales ou locales	p. 56
Un contexte volontariste :	
développer la lecture des enfants et des jeunes	p. 58

## **LA VARIÉTÉ DES FORMES D'ANIMATION**

L'invitation au regard et à l'écoute	p. 61
Une participation active des publics	p. 62
Faire la fête	p. 64

## **UN TISSU DENSE DE PARTENARIATS**

## **AUTOUR DES PROGRAMMES CULTURELS DES SERVICES AUX MULTIPLES FACETTES : UNE RAPIDE SYNTHÈSE** . . . . . p. 66

Des personnes au service des personnes . . . . .	p. 67
De la relation intime des bibliothèques aux flux des savoirs . . . . .	p. 67
Des manifestations culturelles comme chemin vers le savoir . . . . .	p. 67
Bibliothèques et structuration du territoire . . . . .	p. 68
À quoi tient le succès ? . . . . .	p. 68

## **TROIS ÉCLAIRAGES**

“Les bibliothèques vivent aussi hors les murs” par Maryse Oudjaoudi, direction du service Développement de la lecture, réseau des bibliothèques municipales de Grenoble . . . . .	p. 69
“Paysage avec figures absentes” par Nelly Vingtdeux, directrice de la Bibliothèque départementale de l’Ardèche . . . . .	p. 70
“Donner vie au savoir” par Patrick Bazin, directeur de la Bibliothèque municipale de Lyon . . . . .	p. 73
Index des bibliothèques du corpus . . . . .	p. 75
Index des intercommunalités du corpus . . . . .	p. 77
Questionnaire de l’enquête . . . . .	p. 80

## **TABLE DES CARTES DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES**

Le corpus des bibliothèques municipales . . . . .	p. 12
La population desservie par les bibliothèques . . . . .	p. 15
Les territoires des bibliothèques . . . . .	p. 18
Les surfaces des bibliothèques . . . . .	p. 19
Les collections d’imprimés dans les bibliothèques . . . . .	p. 20
Les dépenses d’acquisition des bibliothèques . . . . .	p. 23
Les périodiques dans les bibliothèques . . . . .	p. 24
Les accès publics à Internet dans les bibliothèques . . . . .	p. 30
Les espaces multimédias des bibliothèques . . . . .	p. 32
Le travail avec les classes dans les bibliothèques . . . . .	p. 37
Les inscrits emprunteurs dans les bibliothèques . . . . .	p. 39
Les prêts dans les bibliothèques . . . . .	p. 42

## **CONTRIBUTIONS THÉMATIQUES**

Partenariats entre les bibliothèques publiques et les établissements pénitentiaires, par Odile Cramard . . . . .	p. 36
Manifestations littéraires et création contemporaine : la place des bibliothèques, par Philippe Camand . . . . .	p. 60



## INTRODUCTION

Cette enquête sur les bibliothèques municipales en Rhône-Alpes était souhaitée par la Direction régionale des affaires culturelles ainsi que par la Région, et le projet a vivement intéressé l'ARALD, d'autant que d'autres études sont en cours en région dans le domaine du livre et de la lecture avec l'implication de l'agence (étude sur la vie des écrivains, étude sur la librairie). Il s'agit ici d'apporter un éclairage inédit sur l'activité d'une catégorie importante de structures et d'acteurs qui composent la chaîne du livre, et œuvrent directement au service de la population. Ce sont d'ailleurs l'offre de service et l'action culturelle des bibliothèques en direction des habitants (plutôt qu'une étude exhaustive de fonctionnement) qui se sont imposées comme les orientations de recherche prioritaires, afin de mieux cerner le rôle des bibliothèques dans l'espace public. Le manque d'informations disponibles sur le sujet, l'absence de travaux de ce type au plan régional et national ont motivé les objectifs donnés à l'enquête d'une vision d'ensemble des services rendus à la population par les bibliothèques et de leur action culturelle dans le territoire, d'un point de vue quantitatif et surtout qualitatif.

Rhône-Alpes est une région dont le dynamisme culturel n'est plus à démontrer, et où l'attachement des élus locaux à la desserte et à l'animation de leur territoire, avec l'aide des départements et de l'État, a abouti à un maillage conséquent en matière de lecture publique : bibliothèques municipales, bibliothèques-relais, points de lecture... Face à l'hétérogénéité de ce réseau, à sa densité, et compte tenu des données accessibles, le choix a été fait d'analyser les activités d'un ensemble précis de structures, celui des bibliothèques municipales répondant à quatre critères de continuité et de qualité du service public (voir "Méthodologie et guide de lecture : le corpus des bibliothèques").

Les bibliothèques départementales de Rhône-Alpes ont été associées à cette réflexion, appuyée sur les données statistiques 2003, qui a conduit à éliminer de l'enquête un certain nombre d'établissements dont l'activité est réelle, bien qu'ils se situent hors de ce corpus.

La place et le rôle des bibliothèques départementales, équipements structurants de leurs territoires, ne sont pas abordés non plus dans cette étude, volontairement limitée à l'action des bibliothèques à vocation municipale et intercommunale. Superposer deux niveaux d'intervention si différents aurait gêné la lisibilité et l'interprétation des résultats.

Il s'agit donc d'une photographie instantanée dont les détails sont en constante évolution, et d'une cartographie sélective dont les contours ne se modifient que lentement. Dans les blancs de l'image et du texte se dessine, par contraste, la carte des insuffisances et des manques que les différents pouvoirs publics ne peuvent ignorer.

Au fil des pages s'affirment cependant la vocation encyclopédique des bibliothèques, l'importance de leur fréquentation, leur inscription dans un territoire et leur ouverture sur le monde, la variété des services rendus, la diversité des partenariats, leur capacité à tisser le lien social... même si on peut regretter, parallèlement, d'autres constatations, comme l'insuffisance des horaires d'ouverture, ou le recul de la promotion littéraire contemporaine. Plus encore, il importe de préciser les conditions de la réussite et donc les facteurs qui, réunis, vont contribuer au succès de la structure.

La méthode suivie pour mener cette enquête est fidèle aux pratiques de travail de l'ARALD : constitution d'un comité de pilotage composé de représentants de l'État, de la Région et des divers types de bibliothèques territoriales ; collaboration scientifique, pour l'analyse, de la Bibliothèque de Lyon en la personne de Bertrand Calenge, conservateur général, et pour la cartographie, de Frédéric Lamantia, géographe et enseignant à l'Université Jean Moulin Lyon 3, chercheur associé à l'UMR 5600 du CNRS et à l'Observatoire européen de géopolitique.

Un questionnaire approfondi a été envoyé par l'ARALD à un nombre élevé de bibliothèques, qui dans leur majorité ont pris le temps d'y répondre, y compris les plus petites, alors même que certaines n'auraient pu rester dans le corpus définitif.

Cette étude est donc le fruit d'un travail collectif qui a pu s'enrichir de nombreuses contributions. L'ARALD, où les bibliothèques sont très impliquées, en particulier dans divers programmes de coopération, espère que cette enquête contribuera à une meilleure connaissance de leur rôle au-delà de leur milieu professionnel, et qu'elle suscitera échanges et débats : elle peut être un point de départ pour poursuivre la réflexion, encourager l'évolution des pratiques, ainsi que pour infléchir les politiques publiques dans le sens d'un plus grand développement des moyens et des actions en faveur de la lecture.

Geneviève Dalbin  
Directrice de l'ARALD



## MÉTHODOLOGIE ET GUIDE DE LECTURE

### LES OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE

---

L'enquête conduite par l'Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation (ARALD), avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), la Région Rhône-Alpes et la Bibliothèque municipale de Lyon, n'avait pas pour but de reproduire à l'échelon régional les analyses statistiques réalisées par le Ministère de la Culture pour l'ensemble des bibliothèques municipales. Ces analyses ayant le mérite d'exister, il s'agissait plutôt de mettre en lumière les activités de ces bibliothèques qui, par leur caractère qualitatif, n'apparaissaient justement pas dans les bilans statistiques réglementairement fournis chaque année.

Les bibliothèques se résument-elles à une combinaison de stocks documentaires, d'emprunteurs et de transactions, sur fond d'une dépense publique s'exerçant dans les dimensions traditionnelles des moyens en locaux, en personnel et en budget ? Telles pourraient-elles apparaître cependant au vu des seules données statistiques traditionnellement collectées. Les municipalités qui ont investi en elles comme lieux de vie, les partenaires culturels qui en attendent une collaboration active, comme la population elle-même aux usages largement diversifiés, savent bien que cette vision quantitative est singulièrement réductrice. On devine, et même on sait que les bibliothèques municipales s'investissent depuis longtemps dans des programmes culturels, proposent des formations aux publics, mettent en place des services personnalisés, s'aventurent dans l'offre de nouvelles technologies... On le sait, mais on ne sait pas le dire. Il s'agissait donc, avec cette enquête, de dresser un tableau, une sorte de photographie de cette diversité, complémentaire et seulement complémentaire des données statistiques.

### LES ACTEURS DE L'ENQUÊTE

---

Pour la définition de l'enquête, l'ARALD a constitué au début de l'année 2003 un comité de pilotage constitué de représentants de la DRAC, de bibliothèques municipales et des bibliothèques départementales de la région, en s'adjoignant le concours scientifique de la Bibliothèque municipale de Lyon. Ce comité a travaillé à la définition d'un corpus de bibliothèques enquêtées et à la réalisation du questionnaire.

Le questionnaire a été adressé à l'ensemble des bibliothèques du corpus au printemps 2004. De nombreuses relances ont été opérées par l'ARALD auprès des établissements "oubliés", ce jusqu'au début de l'année 2005.

La Direction du Livre et de la Lecture (DLL) a fourni l'ensemble des données statistiques connues pour l'année 2003, concernant les bibliothèques du corpus, et l'ARALD a fait réaliser une base Access destinée à rassembler les données en provenance de la DLL et celles issues de l'enquête.

Au premier semestre 2005, l'ARALD et une étudiante stagiaire ont procédé à la saisie des données dans la base. L'étudiante, Marine Manoha, a également procédé sous la direction de Bertrand Calenge (BM de Lyon) à des enquêtes téléphoniques complémentaires, et à des mises en ordre et regroupements raisonnés des données qualitatives issues de l'enquête.

Enfin, d'août à octobre 2005, Bertrand Calenge a procédé aux analyses et à la synthèse de la présente étude, avec le concours de Geneviève Dalbin et Thomas Arthus (ARALD) pour des vérifications complémentaires de données, et celui de Frédéric Lamantia, géographe à l'Université Jean Moulin Lyon 3, pour les cartographies.

## LE CORPUS DES BIBLIOTHÈQUES

---

Préalablement à l'enquête, il convenait d'établir précisément quel serait le champ des établissements enquêtés, donc en fait la définition qui pouvait être faite d'une "bibliothèque". On a pris pour point de départ la grille de classification des points de lecture élaborée par l'Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêt (1), grille retenue par la DLL pour la partie définition des bibliothèques municipales. Il s'agit donc de bibliothèques administrées dans un cadre municipal ou intercommunal, ouvrant au public au moins 8 heures par semaine, et disposant :

- d'un local réservé à usage de bibliothèque d'une surface minimale de 0,04 m<sup>2</sup> par habitant et au moins égale à 50 m<sup>2</sup> ;
- d'un budget d'acquisition documentaire d'au moins 1€ par habitant ;
- d'un salarié affecté à la bibliothèque.

La définition initiale proposait la présence d'un salarié "qualifié" ; compte tenu de la difficulté à définir les modalités restrictives de cette qualification, et de la non moins difficile collecte de ces informations, on s'est limité à la présence d'un agent salarié – sans vérification de la qualification.

Soulignons deux difficultés dans l'élaboration du corpus, et surtout dans la collecte des données afférentes :

- Le concours actif de la plupart des bibliothèques départementales, très bonnes connaisseuses des petites bibliothèques, a permis de repérer des établissements non recensés dans l'enquête statistique nationale de la DLL ; pour ceux-ci, on n'a donc pas pu disposer des données quantitatives détaillées provenant de cette enquête nationale, et on s'est contenté de données de cadrage fournies par les bibliothèques départementales elles-mêmes ;
- Les critères retenus s'entendent pour beaucoup en relation avec le nombre total d'habitants desservis ; cela supposait donc que les moyens des bibliothèques intercommunales soient référés à la population intercommunale. En approfondissant les données issues de l'enquête, on s'est rendu compte que l'intercommunalité pouvait dans nombre de cas se juxtaposer à l'existence de bibliothèques municipales sur le territoire intercommunal (voir plus loin le chapitre "Bibliothèques municipales et intercommunales

---

(1) Les bibliothèques municipales y sont décrites comme bibliothèques de niveaux 1 et 2 : voir en ligne <http://www.adbdp.asso.fr/outils/bibliotheconomie/typologie-bib.htm>

en Rhône-Alpes : moyens et ressources”) : l’affirmation intercommunale s’établit parfois en termes de gestion d’un équipement particulier, ou d’une fonction particulière (l’informatisation par exemple), chaque bibliothèque municipale restant en fait autonome sur son territoire communal. Faute de pouvoir débroussailler le maquis des solutions locales, on a donc convenu de retenir à chaque fois en référence la population de la commune siège de la bibliothèque : il est clair que les analyses de normes, critères et autres paramètres intervenant sur les bibliothèques intercommunales devront être réétudiées au niveau national pour tenir compte de la diversité de leurs situations réelles.

Compte tenu de ces choix méthodologiques, il faudra distinguer la population totale réellement desservie par les bibliothèques en 2003, une fois éliminés les doubles comptes (populations desservies par des bibliothèques municipales incluses par ailleurs dans une structure intercommunale), et la population de référence utilisée pour les ratios, limitée aux seules populations des communes sièges d’une bibliothèque (par exemple, dans le cas de la communauté d’agglomération d’*Anney* [74], on a pris en compte distinctement les populations des communes d’*Anney*, *Cran-Gevrier*, *Pois* et *Seynod*, chacune étant dotée d’une bibliothèque répondant aux critères du corpus). Cela permet d’établir la population de référence comme suit :

---

#### BIBLIOTHÈQUES ET POPULATION DE RÉFÉRENCE (POUR RATIOS)

département	bibliothèques du corpus	population de référence
Ain	17	137 177
Ardèche	20	96 887
Drôme	27	236 560
Isère	81	661 356
Loire	25	426 617
Rhône	63	1 283 668
Savoie	15	149 741
Haute-Savoie	30	284 069
Rhône-Alpes	278	3 276 075

---

Signalons pour mémoire que la population totale réellement desservie (dans un cadre intercommunal) est de 3 443 887 habitants (voir plus loin “Bibliothèques municipales et intercommunales en Rhône-Alpes : moyens et ressources”). C’est auprès de ce corpus de 278 bibliothèques que l’ARALD a lancé son enquête, qui a été renseignée par 229 bibliothèques.

## LE CORPUS DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES



Région Rhône-Alpes : 01-Ain / 07-Ardèche / 26-Drôme / 38-Isère / 42-Loire / 69-Rhône / 73-Savoie / 74-Haute-Savoie

## DÉFINITION DE L'ENQUÊTE

---

L'enquête conduite par l'ARALD a été élaborée autour de trois objectifs :

- un effort d'élucidation des données brutes collectées par la DLL, concernant notamment les âges des publics servis, les modalités d'inscription des utilisateurs ou l'amplitude des horaires d'ouverture (soirées, dimanches...), l'ouverture à la presse internationale, etc. ;
- une présentation de la gamme des services offerts par les bibliothèques en dehors de leur stricte fonction de communication et de prêt de documents : services personnalisés, actions de formation, services liés à Internet et au multimédia, etc. ;
- enfin une approche la plus ouverte possible de la richesse et de la diversité des programmes culturels mis en œuvre par ces bibliothèques, en accordant une attention particulière à la façon dont elles peuvent animer un territoire (partenariats culturels, etc.).

Cette étude est centrée sur la bibliothèque comme projet culturel et de service dans un territoire. On n'y trouvera donc pas d'éléments relatifs aux autres aspects possibles des bibliothèques : dimension patrimoniale, organisation du travail, etc. En outre, on se rappellera qu'il s'agit d'une "photographie" à un moment donné, et non d'une étude prenant en compte les évolutions, qui apporterait sans doute bien des éclairages complémentaires.

## LE TRAITEMENT DES DONNÉES

---

Le traitement de l'enquête, associé à l'exploitation des rapports statistiques 2003 qui avaient été rendus à la DLL et à la DRAC, a obligé à modérer les ambitions sur bon nombre de points. D'une part, certaines informations se sont révélées inexploitable, pour diverses raisons : âge précis des inscrits (trop grande diversité de décomptes particuliers dans les établissements), nombre d'enfants reçus lors du travail avec les scolaires et la petite enfance (confusion fréquente entre le nombre d'individus différents et le nombre totalisé séance après séance), etc.

D'autre part, de nombreuses informations ont dû être rectifiées lorsqu'elles apparaissaient abusives après complément d'enquête (téléphonique ou autre) : affirmation de l'existence d'un service d'apprentissage de langues étrangères alors qu'il n'existe en fait que quelques méthodes empruntables, activité d'édition limitée à l'impression de quelques informations ou listes bibliographiques, site web cantonné à une information descriptive de la bibliothèque au sein du site municipal, etc.

Il faut donc souligner que le traitement de cette enquête s'est appuyé sur des informations déclaratives qui ont nécessité pour beaucoup d'entre elles des vérifications très approfondies, et toujours susceptibles d'incomplétude.

Enfin, compte tenu du programme régional de mise en réseau des "villes-centres", on a voulu mettre en évidence, lorsque cela était pertinent, le poids relatif des bibliothèques de ces villes, à savoir *Anancy, Bourg-en-Bresse, Chambéry, Grenoble, Lyon, Roanne, Saint-Étienne* et *Valence*.

## LECTURES DE L'ÉTUDE

---

L'étude a été construite à partir de deux sources distinctes : les données statistiques collectées par la DLL (et partiellement complétées par des données issues des bibliothèques départementales), et les données issues des réponses au questionnaire de l'ARALD (portant nécessairement sur un nombre plus restreint de bibliothèques). On a précisé régulièrement sur quelle source on s'était appuyé pour traiter de l'un ou l'autre chapitre. On ne s'étonnera pas de certaines distorsions apparentes dans les données selon qu'on utilise telle ou telle source : il arrive que par exemple des bibliothèques déclarent un nombre de prêts de vidéos alors qu'elles n'ont pas pu faire le décompte précis de leurs collections, ou qu'elles ne fournissent pas de données quantitatives dans le rapport remis à la DLL tout en déclarant pratiquer telle ou telle activité.

Enfin, la construction de l'étude veut rendre deux lectures possibles :

- une vision synthétique de l'activité culturelle et de service des bibliothèques en Rhône-Alpes. Pour ce faire, on a tenté de dégager les diverses facettes de cette activité, de façon transversale mais en multipliant les points de vue : nous espérons montrer ainsi aux décideurs comme aux professionnels la variété des actions recensées dans cette enquête ;
- la recension de services et d'actions culturelles ne peut évidemment pas faire l'objet de comptages statistiques : nous avons donc privilégié la description, en veillant à citer des exemples concrets qui peuvent être autant de contacts possibles pour les acteurs (élus, bibliothécaires) qui souhaiteraient s'inspirer des actions et services signalés.

## DES SERVICES AUX MULTIPLES FACETTES : UNE RAPIDE SYNTHÈSE

Survoler la diversité des services et des manifestations culturelles des bibliothèques de Rhône-Alpes oblige à opérer une suite de segmentations, pour échapper autant que possible à ce qui pourrait n'être qu'un fouillis narratif. Mais ce faisant on peut oublier que les multiples facettes rencontrées se croisent en général au sein de chacune des bibliothèques. Il est temps maintenant de tenter une brève synthèse qui d'une part restitue aux bibliothèques leur unité propre à travers chacune de leurs diversités, d'autre part esquisse quelques tendances à l'œuvre, qui traversent la plupart de ces établissements et tracent, peut-être, le portrait des bibliothèques à venir.

### DES PERSONNES AU SERVICE DES PERSONNES

Une chose apparaît de façon certaine : les bibliothèques ne se limitent plus à l'offre d'un stock documentaire ordonné à l'intention d'un public qui ferait l'effort d'entrer, de chercher, d'emprunter. Elles développent un atout précieux, la personnalisation des services rendus. Cela commence bien sûr par la possibilité de réserver les documents, mais la personnalisation est partie intégrante de nombre des services et animations élaborés : en sortant de la bibliothèque pour proposer des portages de documents à domicile, en organisant des sessions de formation à l'écrit ou au multimédia, en accueillant des groupes d'élèves ou en offrant des services questions-réponses, les bibliothèques investissent dans la qualité de la médiation humaine, ce qui leur donne un atout paradoxal à l'heure des flux d'informations automatisés et des moteurs de recherche. Ce faisant, elles garantissent la réalité humaine du lien social, en même temps qu'elles garantissent l'accès de tous à l'information, a fortiori auprès des moins experts dans cette manipulation de l'information.

### DE LA RELATION INTIME DES BIBLIOTHÈQUES AUX FLUX DES SAVOIRS

Dans l'imaginaire collectif, la bibliothèque est largement ressentie comme le lieu du livre. L'importance de ce support et de la dimension culturelle qu'il véhicule reste bien entendu essentielle, mais on a vu que les bibliothèques connaissent un succès accru lorsqu'elles s'ouvrent à d'autres vecteurs culturels et d'information : disques, vidéos, etc. Ce qui apparaît de façon peut-être encore plus évidente est l'appropriation

d'Internet par les bibliothèques. Après quelques années d'interrogation sur la légitimité de l'outil et surtout sur leur positionnement vis-à-vis de ce flux d'information, les bibliothèques de Rhône-Alpes ont vraiment franchi le pas, d'abord en commençant à proposer leur catalogue sur le Web, ensuite en usant des multiples possibilités d'action et d'information offertes par Internet. Pour nombre d'entre elles, la gamme s'est élargie du stockage documentaire à l'espace de circulation de l'information. Et cette relation à Internet apparaît tout sauf subie, dans la mesure où, là aussi, les bibliothèques jouent le jeu de la médiation, voire de l'action culturelle autour de et avec cet outil. Il semble bien que l'univers d'Internet soit appelé à devenir un espace majeur d'activité et de service pour les bibliothèques, dans un avenir proche.

### DES MANIFESTATIONS CULTURELLES COMME CHEMIN VERS LE SAVOIR

Les programmes culturels des bibliothèques étonnent par leur diversité, au point que certains pourraient s'interroger sur l'intérêt voire la légitimité de cette profusion. Sur le fond, il ne faut pas y voir un activisme culturel, mais la marque d'un approfondissement de l'activité des bibliothèques dans la droite ligne de leurs missions :

- Les pratiques culturelles se diversifient, et on "découvre" que l'appropriation du savoir ne passe pas seulement par la lecture assidue, mais aussi soit par le regard et l'écoute, soit par l'"être ensemble", soit par l'action et le jeu. Pour répondre à ces besoins d'information de formes différentes, les programmations culturelles représentent un atout important.
- Les bibliothèques s'imposent non tant comme un lieu de littérature mais comme un lieu au croisement du savoir, de l'actualité, du questionnement du monde, elles s'ouvrent naturellement aussi dans leurs manifestations culturelles à toutes les questions qui traversent notre société ; d'où une diversité qui va aujourd'hui bien au-delà des manifestations littéraires qui ont longtemps été leur fleuron.
- Enfin les bibliothèques sont un des rares espaces publics largement ouverts à l'ensemble de la population : il n'est donc pas anormal que leurs manifestations (toujours proposées gratuitement, rappelons-le) jouent sur l'ensemble de la gamme de leurs publics potentiels. Offrir du savoir à tous par l'action culturelle, c'est encore agir comme bibliothèque, et de ce point de vue les bibliothèques

ne sont pas concurrentes d'autres instances culturelles qui agissent dans leur créneau propre, même si, dans les plus petites communes, c'est la bibliothèque qui, seul lieu culturel largement ouvert à l'ensemble de la population, assure un rôle de catalyseur de toutes les formes de manifestations culturelles.

## BIBLIOTHÈQUES ET STRUCTURATION DU TERRITOIRE

On a vu que les bibliothèques n'étaient pas indifférentes au développement des diverses formes d'intercommunalité existant dans la région Rhône-Alpes et plus largement en France. Néanmoins, il apparaît – au moins pour cette année 2003 – qu'elles ne sont pas au cœur de ce mouvement : sans doute ne représentent-elles pas un enjeu d'optimisation économique suffisant pour en être l'objet comme peuvent l'être les services aux contraintes techniques et financières lourdes. Sans doute la qualité de leur action de proximité en fait-elle aussi des acteurs nécessairement locaux : c'est sans doute la raison pour laquelle la réalité de bibliothèques vraiment intercommunales n'est souvent effective que dans les plus petites communes, les contraintes techniques de fonctionnement devenant alors impératives. En revanche, on voit naître des formes intéressantes de mutualisation, souvent portées par des structures d'intercommunalité : catalogue commun, site web collectif, etc. On devine qu'il reste beaucoup à inventer en direction de ces intercommunalités sélectives.

Au vu de notre enquête, la force de structuration du territoire par les bibliothèques réside plutôt dans leur capacité à tisser un réseau de co-acteurs extrêmement dense. Au niveau de la commune d'abord, avec les écoles, les Maisons des Jeunes et de la Culture, les centres sociaux, etc., au niveau régional également avec les institutions de dimension rhônalpine, les librairies, théâtres, etc. On signalera le rôle essentiel tenu en filigrane par les bibliothèques départementales qui irriguent ces territoires par leur action directe sur le terrain communal, que leur champ d'action s'exerce dans un champ administratif communal – par exemple à *La Léchère* en Savoie –, ou sur le plan de la coopération active dans l'alimentation documentaire, la formation professionnelle et le soutien aux animations. Les bibliothèques municipales et intercommunales n'agissent jamais seules. Sous réserve d'inventaire, il ne serait pas étonnant qu'elles soient le secteur culturel présentant la plus large gamme de partenariats.

## À QUOI TIENT LE SUCCÈS ?

Mesurer un succès est chose difficile en bibliothèque, dans la mesure où l'on ne dispose en général que du nombre de personnes qui se sont inscrites pour emprunter : or, nous l'avons vu, le prêt de documents ne représente qu'une activité parmi d'autres... Néanmoins, on constate à l'examen des rapports une nette corrélation entre le taux élevé des inscrits (dépassant souvent 25 % de la population, voire 30 % ou davantage) et la présence de certaines ressources et activités relativement récurrentes.

Tout d'abord on rappellera l'importance des moyens sur les trois postes-clé que sont le personnel, les locaux et le budget d'acquisition documentaire. On ajoutera que ces bibliothèques à fort taux d'inscrits proposent toutes également quelques services simultanément présents :

- Dans les bibliothèques des petites communes, on trouvera l'offre d'Internet au public, voire d'un espace multimédia, une desserte des collectivités, du travail avec les scolaires et la petite enfance, des manifestations culturelles pour tous les âges, avec le souci de s'inscrire dans les grands mouvements médiatiques (Lire en fête, Fête de la musique...).
- Les bibliothèques de communes moyennes ajouteront à cette gamme le service d'un bibliobus, la diffusion de bibliographies, la participation à des contrats de type Contrat éducatif local ou Contrat temps libre ; les services spécifiques s'étoffent souvent dans une ou deux directions complémentaires : service questions-réponses, service éducatif...
- Enfin, les plus importantes bibliothèques restent fidèles à cette diversité, et surtout multiplient les actions et les partenaires ; elles investissent également des créneaux plus "lourds" : édition, services Internet spécifiques, organisation de colloques, etc.

Bref, on le voit, c'est par la souplesse de l'offre, attentive à la variété des itinéraires des publics, que les bibliothèques rencontrent le succès. Nul doute qu'en s'affirmant ainsi au service personnel de tous les membres d'une population, elles ont devant elles un immense territoire de créativité à parcourir.

## TROIS ÉCLAIRAGES

### LES BIBLIOTHÈQUES VIVENT AUSSI HORS LES MURS

Les bibliothèques en Rhône-Alpes ont depuis longtemps ouvert leurs portes et quitté leurs locaux pour partir à la rencontre des publics que l'on dit "éloignés de la lecture" là-même où ils vivent. Dès les années 90, la première génération de "médiateurs du livre", issue de l'association ATD-Quart Monde, arpentait avec les bibliothécaires les rues des quartiers et banlieues de Lyon ou de Grenoble.

Aujourd'hui encore, à Vaulx-en-Velin, Bron, Vénissieux, Villeurbanne ou Grenoble, nous rencontrons les enfants dès le plus jeune âge dans les permanences des PMI (Prévention Médicale Infantile), nous ouvrons nos caisses d'albums et nous racontons des histoires aux bébés... et souvent à leurs parents. Dans le Relais pour Assistantes Maternelles (RAM), les crèches ou les halte-garderies, nous donnons aux "nounous" quelques éléments de connaissance du livre jeunesse, nous favorisons leur venue vers la bibliothèque avec les enfants dont elles ont la charge (cartes de collectivité gratuites, etc.).

Sur les places de nos quartiers, aux pieds des immeubles de nos cités, avec des livres encore, parfois des jeux et toujours des contes, nous organisons régulièrement et dans la durée des bibliothèques de rue pour les enfants et les adolescents.

Et puis parfois, une mère que nous avons croisée souvent dans nos actions "hors les murs", ose pousser la porte de cette bibliothèque qu'elle ne pensait "pas faite pour elle". Parce qu'elle reconnaît des visages vus dans la rue ou à la halte-garderie, parce que le "mode d'emploi" de la bibliothèque lui semble moins "opaque", parce qu'enfin et surtout elle a un merveilleux alibi : son enfant veut des livres !

Nos actions "hors les murs" ne concernent pas seulement les enfants. On peut nous croiser aussi avec nos livres dans les cours d'alphabétisation des Centres sociaux ou des MJC. Nous y proposons des temps de présentation d'ouvrages, d'écriture et de jeux de langage, avant, peut-être, la visite du groupe et la familiarisation éventuelle avec la bibliothèque.

Dans les résidences de personnes âgées, nous sommes encore présents avec nos livres. Et parce que la soif d'histoires, quel que soit l'âge, ne peut être assouvie, nous lisons à voix haute, racontons et échangeons avec les participants des souvenirs et des complicités.

Peu de lieux échappent au volontarisme de nos bibliothèques rhônalpines. Dans les prisons, les centres de semi-liberté, les hôpitaux, les centres d'hébergement d'urgence, les lieux d'accueil pour SDF, nous aménageons de "petits lieux" du livre, nous partageons le plaisir du récit et de la connaissance.

Bien sûr, rien n'est possible sans la forte mobilisation de nos partenaires de terrain, éducateurs, travailleurs sociaux, animateurs. Rien n'est acquis, toute action est à reconstruire au premier échec, ou au changement d'équipe professionnelle, chez nous ou chez nos partenaires. Bien entendu toutes ces actions n'augmentent pas d'une manière significative le nombre de nos inscrits en bibliothèque.

Mais il y a cette belle ardeur des équipes, cette volonté de partager du plaisir et de participer modestement, avec nos savoir-faire, à la lutte contre l'illettrisme et les inégalités culturelles. Si les habitants de nos quartiers urbains ne connaissent pas toujours le chemin de nos bibliothèques, nous pouvons contribuer avec nos actions "hors les murs" à ce qu'ils croisent le chemin des livres et de l'écrit.

Et si l'utopie avait encore quelques couleurs !

Maryse Oudjaoudi

Direction du Service Développement de la Lecture  
Réseau des bibliothèques municipales de Grenoble



Le rapport d'enquête sur les bibliothèques municipales en Rhône-alpes brosse un paysage intéressant et complet des bibliothèques considérées comme de réels projets culturels territorialisés. Ce paysage cependant, pour reprendre la belle expression de Philippe Jaccottet, est un *Paysage avec figures absentes* (Gallimard, 1970).

### **DES BIBLIOTHÈQUES ABSENTES DU PAYSAGE RHÔNALPIN**

---

Le corpus des bibliothèques auxquelles s'adresse l'étude est en effet défini par trois critères dont l'un est l'existence d'un salarié affecté à la bibliothèque, indépendamment d'ailleurs de toute notion de qualification. Les critères sont, bien sûr, nécessaires à l'élaboration d'un corpus d'enquête et il ne saurait ici être question de les contester ; ayant participé aux réunions préparatoires à cette étude, je souscris à ceux qui ont été retenus.

Mais dans le paysage régional ainsi élaboré sont absentes en grande majorité les bibliothèques des petites communes rurales qui n'ont pas toujours les moyens de leur affecter du personnel salarié. Il n'y est en effet fait mention qu'allusivement, dans le chapitre sur l'état des lieux des moyens et des ressources, avec l'évocation du soutien des bibliothèques départementales aux communes de moins de 10 000 habitants. Les lignes qui suivent sont destinées à permettre à ces figures absentes que sont les bibliothèques du monde rural de prendre corps. Cette retouche du paysage des bibliothèques est nécessaire si l'on considère quelques chiffres : 1 114 bibliothèques sont concernées en région. Leur nombre s'élève à 1 604 si on y inclut les bibliothèques points-lecture.

La population de la région Rhône-Alpes vivant dans une commune de moins de 10 000 habitants représente 56 % de la population totale, et 97 % des communes de la région ont moins de 10 000 habitants. Si l'on s'intéresse maintenant aux communes de moins de 2 000 habitants, elles représentent exactement la moitié des communes de la région et hébergent exactement un quart de la population. L'enjeu en termes de services culturels de proximité à la population n'est donc pas mince.

### **LA CULTURE À LA CAMPAGNE : UNE RÉALITÉ NOUVELLE**

---

La frontière de l'opposition entre ville et monde rural se brouille : la réalité est plutôt faite de l'interaction dynamique entre ces deux mondes que permettent l'évolution des techniques de communication, l'évolution des transports et l'évolution de la sociologie des résidents ruraux.

Dans le même temps, la démocratisation de la culture a porté ses fruits et les pratiques culturelles sont en voie de relative homogénéisation. L'action culturelle en milieu rural se caractérise donc moins par son contenu que par la nature des médiations qui y sont mises en œuvre.

Dans le monde rural, l'action culturelle s'appuie sur les forces vives locales, sur les engagements personnels, sur les réseaux de liens amicaux, bénévoles et professionnels qui la déclinent fréquemment de façon conviviale, solidaire et militante.

## LES BIBLIOTHÈQUES DES COMMUNES RURALES

---

Dans les communes rurales, la bibliothèque est souvent le seul équipement culturel. Il s'agit maintenant de véritables bibliothèques qui offrent des collections de documents imprimés et sonores, mais qui en tant que lieux culturels identifiés, offrent aussi un cadre fédérateur à la vie et à l'animation culturelles de la commune. La vie culturelle dans les communes rurales est sans doute moins consommée que produite, vécue par ses acteurs.

Cet équipement, emblématique de la vie de la commune, est essentiel. Il s'agit d'un véritable lieu de vie, de rendez-vous et de rencontres. De nombreux services y sont proposés.

À côté du partenariat avec les écoles pour la promotion de la lecture qui est une réalité quotidienne, le programme d'animation des bibliothèques est souvent dense et original. Il sollicite de petites formes appropriées aux lieux : contes, lectures à haute voix, expositions, conférences, projections, théâtre, salons du livre... L'imagination y est restée au pouvoir.

## DES RESSOURCES HUMAINES

---

C'est que la vie quotidienne des petites bibliothèques et leur gestion, si elles ne sont pas assurées par du personnel salarié, sont assurées par des équipes de bénévoles.

Ces équipes forment des réseaux conviviaux et solidaires au sein desquels s'échangent les compétences et se mettent en commun les projets et les ressources. En l'absence de rémunération, la satisfaction de l'engagement volontaire et le plaisir sont des moteurs efficaces et originaux de l'action. On ne sait pas assez que sur le seul territoire régional, le bénévolat en bibliothèque regroupe probablement un peu plus de 10 000 personnes.

En milieu rural, l'expérience montre d'ailleurs que le bénévolat a souvent créé les conditions nécessaires à l'embauche de professionnels salariés, embauche qui ne l'a pas fait disparaître, bien au contraire : dans les territoires ruraux, la coopération entre professionnels et bénévoles reste une nécessité. *L'absence de personnel salarié, pour ces bibliothèques, ne saurait donc signifier absence de moyens humains.*

L'absence de salariat n'est d'ailleurs pas synonyme d'absence de qualification. Pour ce qui relève de la technicité et de la qualification, il convient de souligner que la formation des bibliothécaires bénévoles est l'une des missions prioritaires des bibliothèques départementales. Les BDP, dans ce domaine, mènent de véritables programmes de formation, dans lesquels sont abordées la gestion de la bibliothèque, bien sûr, mais également son animation, sa place dans la commune, etc.

## **LES BIBLIOTHÈQUES, PIERRES D'ANGLE DE L'AMÉNAGEMENT CULTUREL DU TERRITOIRE**

---

Première des activités culturelles, la lecture est celle qui autorise toutes les autres. Aucun habitant d'aucun territoire ne doit être éloigné du service public du livre et de la lecture. L'aménagement culturel du territoire doit donc passer par un maillage dense d'équipements de bibliothèques.

L'intercommunalité ouvre ici des perspectives de création d'équipements qui permettent une structuration forte et cohérente du territoire. Mais la démarche requise est encore longue et parfois difficile à mettre en œuvre.

L'équipement en bibliothèques des communes rurales doit se poursuivre, comme il doit se poursuivre dans certaines villes de plus de 10 000 habitants qui n'en sont toujours pas pourvues.

Dans un contexte de ruralité et d'hyper-ruralité et devant l'exigence d'égalité du service rendu au public, toutes les communes, même les plus petites, sont importantes.

L'aménagement culturel du territoire doit se fonder sur l'équité entre les personnes et sur la solidarité entre les territoires. De ce point de vue, les conseils généraux et leurs BDP mènent de véritables politiques de solidarité territoriale et de rééquilibrage des services : les BDP soutiennent la création des bibliothèques, en leur fournissant conseils, formation, mobilier, collections, animations. Mais en amont de cette aide, il convient de convaincre en permanence les élus locaux de l'intérêt de la création de tels outils.

Compte tenu du déficit accumulé dans les zones rurales (Pierre Dac aurait bien dit qu'il n'y a pas de politique de la ville à la campagne !), cette démarche doit être extrêmement volontaire et il conviendrait sans doute d'affecter à la construction des bibliothèques des petites communes un coefficient de ruralité qui permette de motiver efficacement les prises de décision.

Nelly Vingtdeux  
Directrice de la Bibliothèque départementale  
de prêt de l'Ardèche


**DONNER VIE AU SAVOIR** par Patrick Bazin

Il peut sembler paradoxal et presque choquant de se demander, comme le fait l'ARALD, en quoi les bibliothèques ont un rôle culturel dans le territoire. Pourtant, force est d'admettre que la plupart des bibliothécaires se posent aujourd'hui la question de leur reconnaissance comme acteurs dans le champ de la culture et que la richesse des activités en bibliothèques dont ces pages témoignent ne peut masquer un certain malaise.

Certes, peu d'interlocuteurs, pressés de s'exprimer sur le sujet, contesteraient ouvertement l'importance fondamentale et même fondatrice du livre et de la lecture. Mais, inversement, peu de débats sur la politique culturelle, surtout quand ils sont médiatiques, évoquent spontanément les bibliothèques comme ils le font pour d'autres domaines. En guise d'illustration de cette contradiction, il est amusant de rappeler la répartition d'un décideur culturel, au demeurant fin connaisseur des livres, qui, en pleine période d'expansion culturelle, au début des années 90, n'a pas cité une seule fois la lecture publique durant une longue interview télévisée consacrée à son programme, mais qui, à l'extrême fin de l'émission, alors qu'on lui demandait ce qu'il sauverait en cas de cataclysme, répondit ... la bibliothèque. Pensées souvent sur le mode du mythe, les bibliothèques peinent paradoxalement à apparaître autrement que comme des adjouvants de l'action sociale susceptibles de "mailler" le territoire.

Que les bibliothèques démontrent quotidiennement une formidable capacité à servir et à desservir les populations les plus diverses, parfois les plus fragiles, tout le monde en conviendra effectivement. Plus difficile, par contre, sera de faire cadrer l'image que l'on a des bibliothèques, surtout lorsqu'on ne les pratique pas, avec une conception actuellement en cours de la culture, exclusivement brillante et émotionnelle. Et, de fait, les bibliothèques sont dans une certaine mesure hors champ : les livres ne font pas spectacle si ce n'est dans le for intérieur du lecteur. Espaces généralistes et transversaux par excellence, elles ne peuvent, de plus, rivaliser avec les structures ad hoc qui tendent à proliférer autour de thématiques porteuses. Mieux, avec la fractalisation généralisée du champ culturel, qui voit des musées organiser des concerts et des scènes lyriques accueillir des lectures, on en viendrait presque à trouver incongru que les "temples du livre" invitent des écrivains. Une telle distorsion de perspective, qui tend à minorer le rôle proprement culturel des bibliothèques, ne serait qu'un effet bénin de l'air du temps si elle ne justifiait trop souvent l'octroi de budgets culturels ridicules.

C'est pourquoi il est indispensable de mettre en lumière, comme le fait, pour la première fois, l'ARALD, non seulement le foisonnement des activités proprement culturelles en bibliothèques, mais leur nature spécifique. Loin d'être ringardes ou brouillonnes, elles correspondent à une attente profonde de la population, du moins lorsqu'on n'envisage pas celle-ci de manière cavalière mais au plus près de son rapport quotidien au savoir et à la sensibilité.

Ces activités d'écoute, de rencontre ou d'expression ont pour vertu première de favoriser l'extension du domaine du livre en le déployant à l'extérieur de lui-même pour mieux nous y ramener. Grâce à elles, cette cellule intimiste qu'est la lecture – ce colloque singulier avec l'auteur et avec soi-même – trouve appui et résonance dans une indispensable communauté de lecteurs, sans laquelle la confrontation solitaire avec le texte raterait sa dimension essentielle de communication. Ce n'est certes pas un hasard si l'on fait de plus en plus référence, comme en rêve, aux salons de lecture du 18<sup>e</sup> siècle. Mais ceux-ci ne concernaient évidemment qu'une partie infime et homogène de la société. Notre époque démocratique cherche aujourd'hui ses propres solutions au besoin de partage intellectuel qui nous anime tous, par delà les clivages sociétaux. Internet est l'une d'entre elles, à l'échelle planétaire, les bibliothèques en sont une autre, à l'échelle de la proximité la plus concrète et la plus conviviale.

L'implication directe des bibliothèques dans le champ culturel a une autre vertu, difficilement atteignable par d'autres types de structures, celle de promouvoir une véritable transversalité entre les disciplines (littéraires ou scientifiques), les modes de "lecture" (du texte à l'image) et les divers registres de la temporalité (de l'histoire à l'actualité). Les bibliothèques demeurent, plus que jamais, ces lieux irremplaçables et à portée de main, capables d'apporter une réponse pratique au besoin largement partagé d'une compréhension globale du monde et d'une mise en perspective de l'écume des jours. Situées à la croisée des chemins, elles peuvent fournir les balises nécessaires au bon usage de la complexité. Proches des gens, elles peuvent favoriser les bons réflexes de survie dans une société du savoir, traversée, voire segmentée, par la compétition des industries de la culture et de l'information. C'est pourquoi elles ne doivent plus se borner à proposer des livres en rayons. Leur offre devient globale, incluant non seulement tous les médias mais aussi toutes les formes de médiation et d'échange, les amenant ainsi à descendre dans l'arène culturelle.

Descendre dans l'arène, donner une tournure plus extravertie à leur action, ce n'est pas pour les bibliothèques une forme de fuite en avant ou de surenchère mimétique. C'est, au contraire, comme le montre cette enquête, la façon contemporaine de rester fidèles à leur essence en déployant vers l'extérieur les potentialités de savoir et de sensibilité qu'elles recèlent. C'est donner corps au savoir dans un monde qui aspire à ne plus vivre celui-ci uniquement sur le mode sacralisé de la séparation, mais à se l'incorporer librement, au quotidien. C'est le rendre encore plus vivant.

Patrick Bazin  
Directeur de la Bibliothèque municipale de Lyon